

## Formation

# Organisation hybride du travail

### *Accompagner efficacement son équipe en mode de travail hybride*

Le travail en distanciel, ou « télé travail » a, comme dans la plupart des métiers de service (mais pas que) amené une mutation dans l'exercice des activités, les relations au travail, entre les personnes, à la hiérarchie, à l'organisation. Ces ruptures ont entraîné une (R) évolution culturelle, y compris dans les organisations où l'engagement et le désintéressement étaient, sans doute plus qu'ailleurs, légion.

Bien que formés et appuyés dans leurs pratiques de « management à distance », vos encadrants ont besoin de prendre la hauteur nécessaire sur leurs pratiques afin de répondre aux besoins de toutes leurs parties prenantes

### Public

Cette formation s'inscrit dans le cycle du « nouvel encadrant ou nouvelle encadrante »

Notre formation peut être adaptée aux personnes en situation de handicap.

### Pré-requis

Aucun

### Objectifs

- Analyser ses pratiques actuelles dans l'encadrement à distance de son équipe.
- Identifier les particularités de l'encadrement dans une organisation hybride.
- Renforcer la cohésion, la coopération, la motivation et le bien-être de l'équipe.
- Mettre en place une organisation du travail cohérente et partagée.

Ces objectifs ne sont pas exhaustifs et n'excluent pas des propositions nouvelles afin d'adapter au mieux les compétences développées en formation aux besoins de l'entreprise.

## Méthodologie

### Les éléments pédagogiques standards

- Les éléments pédagogiques standards  
Avant la formation :
  - Transmission des articles sur le travail hybride
  - Recueil des attentes des participants
- Pendant la journée de formation (6h) :  
Un processus pédagogique fondé sur différents axes :
  - L'analyse de ses pratiques, seul ou entre pairs, sur des cas pratiques et des mises en situations (situations précises induisant les managers à réfléchir sur la façon d'opérer), sur des situations réelles qu'ils / elles auraient envie de partager (4h15)
  - Apports documentés, des synthèses issues des expériences de Care Conseil, de pratiques consolidées par le groupe (1h45)
- Une introduction précisant l'agenda de la journée, les règles de fonctionnement liées à une animation distancielle, le cadre de sérénité
- Une conclusion fondée sur 3 natures d'ancrage (ressenti, acquis et prochain petit pas)
- Après la formation, ancrer les acquis en organisant une réunion distancielle d'1H avec le groupe de participants

## Programme

- Ouverture de la réunion
- Introduction et connaissance du groupe
- L'organisation hybride : définition et pratiques clefs
- Pilotage d'une équipe hybride, règles de fonctionnement et modalités de communication
- Prévenir les RPS dans les organisations distancielles
- Optimiser le travail en distanciel : comment développer la juste autonomie en tenant compte des RPS
- Motiver en organisation hybride
- Conclusion de la journée et ancrage autour de 3 questions (ressenti, acquis, prochain petit pas)

## Modalités

Durée : 1 jour  
Horaires : 9H-17H  
Coût total : 1300€  
Lieu : Paris et province

Care Conseil RH

Siret : 901 888 883 00013 / DA : 11756285775 / APE : 7022Z

Siege social : 5, rue du Tunnel, 75019 Paris  
07.81.58.35.86 / [www.careconseil-rh.com](http://www.careconseil-rh.com)

**Les conditions d'accueil et d'accès pour le public en situation de handicap :**

Notre établissement est conforme à la loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées. Nos bureaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite

Care Conseil RH

Siret : 901 888 883 00013 / DA : 11756285775 / APE : 7022Z

Siege social : 5, rue du Tunnel, 75019 Paris  
07.81.58.35.86 / [www.careconseil-rh.com](http://www.careconseil-rh.com)